Agence Régionale de Santé Île-de-France

n°138

Qualité de l'eau distribuée à MARLY-LA-VILLE
secteurs sucrerie et zone industrielle
Bilan de l'année 2010

Origine de l'eau

Les secteurs sont alimentés par l'usine de production d'Annet-sur-Marne.

Contrôles sanitaires réglementaires

En 2010, l'A.R.S. Ile-de-France était chargée du contrôle sanitaire réglementaire de l'eau potable. Ce bilan prend en compte les résultats des 50 échantillons prélevés en production et des 3 échantillons prélevés en distribution.

Conseils

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.

Utilisez uniquement l'eau du réseau d'eau froide pour l'alimentation.

En habitat collectif, un point d'eau froide non traitée et destinée à l'usage alimentaire doit être disponible dans chaque appartement. En habitat individuel, cette pratique est aussi conseillée.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Par mesure de sécurité, les taux de chlore ont été augmentés. Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.

Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau. (Voir facture)

BACTERIOLOGIE

Germes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité réglementaire : absence exigée.

EAU DE TRES BONNE QUALITE BACTERIOLOGIQUE

Tous les prélèvements sont conformes.

NITRATES

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. Limite de qualité réglementaire : ne pas excéder 50 milligrammes par litre (mg/l).

EAU CONTENANT PEU DE NITRATES

50 analyses réalisées en production :
Moyenne : 17,7 mg/l - Maximum : 26 mg/l

DURETE

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'existe pas de limite réglementaire pour la dureté. (°F : degré français)

EAU CALCAIRE

Moyenne : 25,5 °F - Maximum : 31 °F

Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé

FLUOR

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Limite de qualité réglementaire : ne pas excéder 1,5 milligramme par litre (mg/l).

EAU TRES PEU FLUOREE

Moyenne : 0,23 mg/l - Maximum : 0,3 mg/l

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition de caries. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor (comprimés,...) chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Limite de qualité réglementaire : ne pas excéder 0,1 microgramme par litre (µg/l).

EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE
Aucun dépassement de la limite de qualité n'est observé

3 analyses de pesticides réalisées en production

AVIS SANITAIRE GLOBAL

L'eau distribuée au cours de l'année 2010 a présenté une très bonne qualité bactériologique. Cette eau est restée conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres physico-chimiques (nitrates, fluor, pesticides).

Les résultats d'analyses de la qualité de l'eau sont disponibles sur Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Agence Régionale de Santé Ile-de-France - Délégation territoriale du Val-d'Oise
2 avenue de la Palette 95011 Cergy-Pontoise Cedex - Tel : 01 34 41 14 00 – Télécopie : 01 30 32 83 48